

PETITION AU PRESIDENT TROUSSEL

Non aux « Chantiers RH » de l'Agenda social !

Pour un service de qualité en Seine-Saint-Denis,
Maintenez nos droits acquis ! Engagez une véritable négociation !

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'Agenda social, vous avez choisi d'engager des « Chantiers RH » dont vous avez défini à l'avance le contenu, le périmètre, le calendrier... et sans doute le résultat.

Malgré les différentes interventions de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-FSU-SUD, votre entêtement à maintenir cette démarche nous inquiète, d'autant plus que les sujets abordés ciblent les aspects les plus spécifiques de la politique de personnel au Conseil départemental 93 (temps de travail, congés, régime indemnitaire, conditions de travail...).

Nous, agents du Conseil départemental 93, nous opposons à toute remise en cause de nos droits acquis, qui contribuent au service public de qualité de notre Département ;

Nous, agents du Conseil départemental 93, demandons que soient abandonnés les « Chantiers RH » ;

Nous, agents du Conseil départemental 93, exigeons que s'engage une véritable négociation entre l'employeur et nos organisations syndicales sur l'emploi public, les conditions de travail et les parcours professionnels.

Nom	Prénom	Direction/Service	Signature

A retourner par mail ou par fax aux organisations syndicales